



Cette fiche syndicale est destinée aux commissaires paritaires qui siégeront au groupe de travail

Elle est à retourner à :

**SNEP Réunion
7 bd M Gandhi
res longanis apt 4 bat c
97490 Ste-Clotilde**

ou par mèl à
s3-reunion@snepsu.net

NOM :
 Nom de jeune fille :
 Prénom(s) :
 Date de naissance :/...../..... Sexe : Homme Femme
 Adresse :
 Code postal : 97..... Bureau distributeur :
 Tél. fixe : 0262 Mobile : 069
 Mèl :@.....

Discipline :
 Établissement :
 Commune :
 Établissement d'exercice (si différent) :
 Commune :

Non titulaire

Échelon au 31/08/19:^{ème} (3 pts/échelon)
 Nombre de demandes successives : (2 pts/demande)
 Nombre de mois de services effectif au 1^{er} septembre 2019 en qualité de suppléant enseignant, PsyEN ou CPE :

Barème N-Tit.	
Vous	SNEP
.....
.....
Total	
.....

Titulaire : date de titularisation : / /

Échelon au 31/08/19 :^{ème} *
Grade : CN : éch 4-5-6 -> éch x 2,5 — éch 7-8-9-10-11 -> éch x4
Corps : Hcl : éch x4 (A1 : 16 — A2 : 20 — A3 : 24)
 CE : éch x 2,5 (cert A1 : 12,5-A2 : 13-A3 : 14); Agr A1 : 5-A2 : 7,5 - A3 : 10-B1 : 12,5-B2:13-B3:14)
Bonification : : Hcl +20 CE +30
Nombre de demandes successives enregistrées dans l'académie ou hors académie :
 * barème : 5 pts pour une 2^{ème} demande, 50 pts pour une 3^{ème} pour 4^{ème} 65 pts , pour une 5^{ème} 80 pts, pour 6^{ème} 95 pts et pour 7^{ème} ou + 110 pts
Bonifications particulières : Si vous avez été admissible à un concours de la fonction publique Cat A et que vous demandez un congé formation pour préparer ce concours: + 5 pts
 ➤ **Joindre à la présente fiche syndicale les récépissés de refus donnés par le rectorat lors de ces demandes.**

Barème Tit.	
Vous	SNES
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Total	
.....

Formation pour laquelle vous demandez congé :
 Nom de l'organisme agréé :
 Nombre de mois de formation demandés :

<p>N° SNES (voir carte syndicale)</p> <p>.....</p> <p>Cotisation remise le / /</p> <p>Nom(s) figurant sur la carte : </p>	<p>IMPORTANT : autorisation CNIL</p> <p>J'accepte de fournir au SNEP et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNEP de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP national ou à ma section académique.</p> <p>Date : / /</p> <p>Signature :</p>
---	--